

Décision

Générale

colonial

Décision n° 337 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 337

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 février 1967

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro

1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cent mille francs Djibouti (100:000 FD). payable en une Seule fois, est allouée à l'Association coopérative artisanale féminine de Djibouti, à titre de participoation aux dépenses de fonctionnement de cette œuvre d'intérêt social.